

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 11 avril 2019

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courrier adressé aux membres le 29 mars 2019.

- Présents : 15 /23 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 14 /15

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h.

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur TORNATORE Flavien, représentant des parents d'élèves, est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour

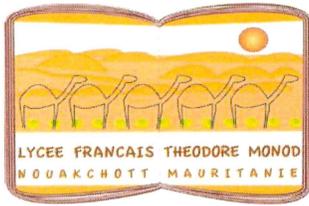
1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Etablissement du 29 novembre 2018.
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Compte rendu du Conseil d'école du 04 avril 2019
4. Compte financier 2018
5. Organisation pédagogique 2019/2020 : Réforme du Lycée
6. Calendrier de fin d'année
7. Voyage scolaire
8. Outils numériques
9. Carte des emplois : transformation d'un poste de résident d'anglais en poste de droit local
10. Questions diverses

Secrétaire de séance

Flavien TORNATORE

Le Proviseur

Stéphane GIRARD



Monsieur le Proviseur remercie les membres du Conseil d'Etablissement de leur présence.

I. Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 29 novembre 2018

Monsieur le Proviseur demande s'il y a des remarques sur le PV du 29 novembre 2018.

Aucune remarque n'ayant été formulée, **le PV est adopté à l'unanimité.**

II. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est aussi **adopté à l'unanimité**

III. Compte rendu du Conseil d'école du 04 avril 2019

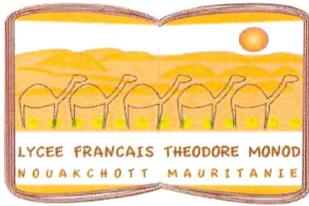
La parole est donnée à Madame BREARD qui fait un rapport sur le Conseil d'école.

- La Sécurité : La société ANTICIP, mandatée par l'AEFE a déployé une formation sur la thématique "intrusion / attentats" aux enseignants et élèves du 1^{er} degré tout au long de la semaine du 1^{er} au 5 avril 2019.
- Résultats des évaluations diagnostiques en CP.
- Précision au sujet des différences entre les APC et l'aide aux devoirs
- Présentation de tous les projets ayant lieu ou qui auront lieu à l'école primaire.
- Les différentes formations de zone, en interne et la formation DEGESCO / AEFE pour une collègue.
- Présentation du parcours PARLE (Parcours Aménagé et Renforcé en Langues Etrangères).
- Bilan de la mission du CPAIEN (du 5 au 7 mars 2019).
- Calendrier de fin d'année.
- Kermesse et fête de l'école avec l'APELF.
- Questions diverses.

IV. Compte Financier

M. le Proviseur donne la parole à Madame KHAIRIG afin qu'elle explique le compte financier 2018. Mme KHAIRIG fait une présentation et un bilan en s'appuyant sur le rapport communiqué aux membres du CE. Il est rappelé que le budget est établi sur une année civile et non pas sur une année scolaire.

M. TORNATORE demande à quoi est due l'augmentation des recettes scolaires. Mme KHAIRIG explique que cette augmentation vient du fait de l'ouverture d'une classe supplémentaire, d'une augmentation générale des effectifs et de l'augmentation des frais de scolarité.



M. TORNATORE s'interroge sur le financement des différents stages. M. Le Proviseur explique que la mutualisation de la Zone Afrique occidentale prend en charge tous les frais de stage. L'établissement verse 1% de la masse salariale à la mutualisation, et indique que l'AEFE abonde le compte de la mutualisation afin de pouvoir réaliser tous les stages.

M. MATACH s'interroge sur la situation financière de l'établissement. Mme KHAIRIG explique que la situation est difficile du fait des sommes reversées à l'AEFE mais aussi de la suppression des postes d'EEMCP2 remplacés par des postes de résidents qui engendre un coût salarial supplémentaire pour l'établissement.

M. Le Proviseur rassure les parents en indiquant que la gestion de l'établissement est très sérieuse et que la Direction met en place une stratégie afin de limiter l'augmentation des frais de scolarité pour les familles. L'établissement essaie également d'optimiser les effectifs des classes tout en préservant des conditions d'étude satisfaisantes pour tous.

Mme MAHJOUBA Fatma Babiche s'inquiète d'une éventuelle modification du statut de l'établissement.

M. Le Proviseur indique que, jusqu'à présent, il n'a jamais été question de faire évoluer ce statut du lycée Théodore Monod.

Mme DATT Amina demande si le fait d'ouvrir une classe et d'accueillir ainsi plus d'élèves est favorable financièrement. M. Le Proviseur la rassure Amina en lui expliquant qu'effectivement l'ouverture d'une nouvelle classe est intéressante pour l'établissement.

Le compte financier est soumis au vote :

Abstention : 2

Pour : 12

V. Organisation pédagogique 2019/2020 (réforme du lycée)

M. Le Proviseur explique que le lycée n'a pas encore reçu la notification de la carte des spécialités pour la rentrée prochaine. Pour ce qui concerne la spécialité : Humanités, littérature et philosophie rien n'est encore définitif mais après les conseils de classe du 2ème trimestre, il semble difficile d'envisager son ouverture en raison d'un effectif trop faible d'élèves intéressés. Des élèves particulièrement motivés pourraient éventuellement suivre cette spécialité via le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance)

Les spécialités proposées par l'établissement :

- Histoire- géographie, géopolitique et sciences politiques
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Mathématiques
- Physique- chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales



Pour ce qui concerne les ressources humaines, la réforme n'entraîne pas de modifications substantielles pour la prochaine rentrée ; l'établissement devra recruter un(e) enseignant(e) à mi-temps en SVT / Physique Chimie qui pourra intervenir au collège.

M. SYLLA pense qu'il n'existe pas assez d'accompagnement pour le choix des spécialités de première.

M. HAIDOUSSI explique qu'il y a eu un gros travail d'accompagnement auprès des élèves de seconde, mais qu'il est toujours possible améliorer ce travail.

Mme BA Fatimata nous fait partager son parcours et indique qu'elle a modifié son choix initial, que le travail avec les enseignants du lycée a été très important dans sa décision d'orientation, qu'il lui a permis un travail sur elle-même et finalement de s'orienter différemment avec beaucoup plus de sérénité.

M. TORNATORE demande si un conseiller d'orientation pourrait venir pendant une semaine. M. Le Proviseur explique que le travail avec les élèves demande beaucoup plus de temps et que tout au long de l'année le corps pédagogique s'emploie à aider et orienter les élèves. On pourrait cependant s'interroger sur une mission d'un(e) conseiller(ère) d'orientation.

VI. Calendrier de fin d'année

Mme GRIMAUD demande des explications sur la date du 2 juillet 2019 pour la fin scolaire des élèves. M. Le Proviseur explique qu'il est important que les personnels enseignants soient disponibles pour préparer la rentrée prochaine et donc il propose que les cours soient suspendus au soir du 2 juillet pour permettre aux équipes de préparer sereinement la rentrée.

La question de la fin du Ramadan est posée ; M. le Proviseur rappelle que les dates des examens ne pourront en aucun cas être modifiées et que nous nous adapterons aux contraintes du calendrier.

Le calendrier est mis au vote :

Abstention : 3

Pour : 11

VII. Voyage scolaire

- Un projet de classe de ski pour les 3 classes de CM2. Le voyage n'est pas encore finalisé.
- Un projet pour les classes de seconde qui n'est pas encore finalisé.
- Un projet pour les élèves latinistes de toutes les classes. Mme GIRARD DEDDE donne des explications sur le voyage « La Provence Gallo-Romaine » C'est un projet pour 2020 et une préparation sera faite en classe.

M. TORNATORE trouve cette proposition très intéressante pour les latinistes.

Le budget prévisionnel est de 1450 euros par personne pour le moment.

Une réflexion est en cours sur la possibilité de sponsors pour la globalité des voyages scolaires ainsi qu'un projet de préparation d'une plaquette.



L'organisation du voyage pour les latinistes est votée à l'unanimité.

La participation des familles fixée à un maximum de 1450€ est adoptée à l'unanimité.

VIII. Outils numériques

M. Le Proviseur explique le projet de remplacer les manuels scolaires par des tablettes numériques. Le lycée achèterait les tablettes (une recherche sur un prix de moyenne gamme a été effectuée et serait d'environ 200 euros par tablette). Le coût serait assumé par les familles, l'établissement ne ferait aucun bénéfice.

Il serait proposé de commencer avec les 6^{èmes} ainsi que pour les 2^{ndes} et 1^{ères}.

Le coût serait à peu près équivalent à celui des manuels scolaires. Les membres du conseil soupèsent les avantages et les inconvénients : beaucoup moins de poids dans les cartables, pas d'oubli de livre, l'usage professionnel mais raisonné des outils numériques, l'évolution des médias. Cependant la gestion de ces outils est à contrôler : la vue des élèves sera à surveiller, la perte ou la casse de ce matériel, l'exposition aux écrans plus fréquente...

Une consultation auprès des familles sera mise en œuvre. La décision sera prise en accord avec les familles.

IX. Carte des emplois : transformation d'un poste de résident d'anglais en poste de droit local

M. Le Proviseur confirme que les postes de mathématiques et de philosophie sont pourvus par des titulaires résidents et que nous sommes encore à la recherche d'un professeur de SES résident.

Un poste d'anglais du 2nd degré est devenu vacant. M. Le Proviseur indique que l'établissement est dans l'obligation de faire remonter à l'AEFE toutes les modifications. L'Agence, au vu du pourcentage de titulaires dans la discipline (4 sur 4) a décidé la transformation du poste d'anglais résident en contrat local.

Cette proposition est soumise au vote du conseil pour avis ;

Abstention : 3

Contre : 7

Pour : 4

Pas de question diverse.

La séance du Conseil d'Etablissement est close à 20h15.

Un rafraichissement est ensuite proposé aux membres du CE.